



La Chaux-de-Fonds
CAPITALE CULTURELLE
SUISSE-Association

Association
La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022

1^{er} novembre 2021 au 31 décembre 2022



Illustration **Sophie Gagnebin**

Sommaire

Mot de la présidence.....	3
Un premier exercice fondateur.....	4
1. Définition du projet culturel.....	5
2. Collaborations locales avec le tissu culturel, économique et public.....	5
Collaborations avec le réseau culturel de La Chaux-de-Fonds.....	5
Collaborations avec les entreprises et artisans de la ville.....	7
Mobilisation des services de la Ville et du Canton.....	7
3. Fédérer les parties prenantes.....	7
Renforcer l'adhésion du réseau culturel chaux-de-fonnier.....	7
Créer des alliances avec le milieu politique au niveau communal, cantonal et fédéral...	8
Présentation et persuasion de différentes instances de la Confédération.....	8
Nouer des liens en dehors du canton.....	9
4. Sollicitations de sponsors et de partenaires.....	10
Sponsors privés.....	10
Loterie Romande.....	10
Arcinfo/Impactmedia.....	10
RTS et SSR.....	10
5. Donner de la visibilité au projet.....	11
Visibilité médias.....	11
Création de supports de communication.....	11
6. Gouvernance de l'association et équipe.....	12
Gouvernance actuelle.....	12
Modèle de gouvernance pour La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse.....	13
Équipe opérationnelle.....	13
7. Candidature auprès de CCS.....	13
8. Comptes 2021-2022.....	14
Conclusion.....	14
Annexe.....	15

Mot de la présidence

Telle une montre, le projet de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse ne se conçoit pas en un jour. Voilà de nombreux mois que plusieurs personnes planchent à sa conception, et ce, loin à la ronde. Ses premiers composants ont été imaginés il y a bientôt dix ans. Peu à peu, les pièces sont assemblées, ajustées et les premiers battements de son cœur se font voir, sentir et entendre. Si l'année 2023 sera décisive, l'équipe de projet s'affaire avec grande énergie et forte persuasion à concrétiser cette aventure qui va faire vibrer sans aucun doute cette ville improbable lovée à 1000 mètres d'altitude. Qu'elles et ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Anouk Hellmann
Présidente

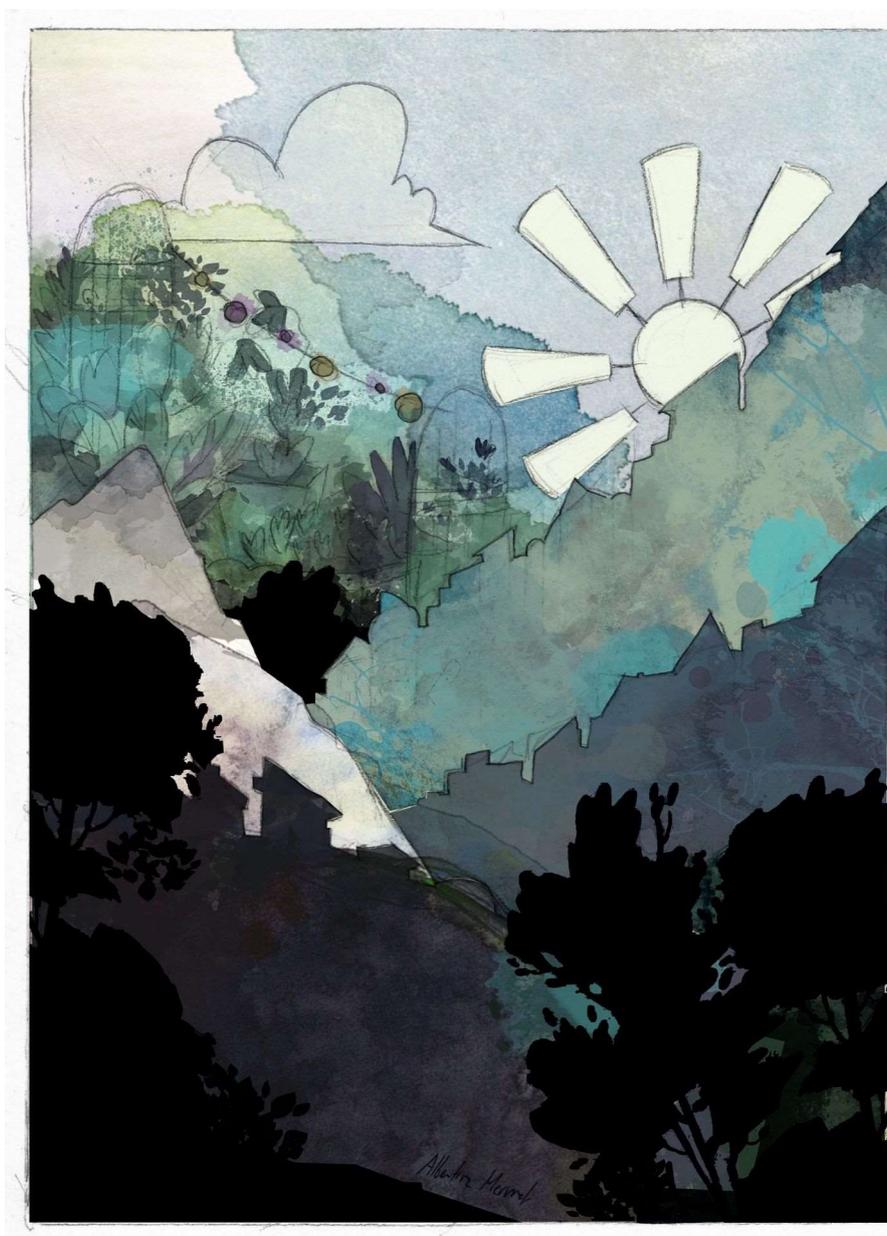


Illustration **Albertine Mermet**

Un premier exercice fondateur

Fondée en novembre 2021, l'association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse a réalisé un premier exercice long, allant de la date de sa création au 31 décembre 2022. L'association s'est donnée pour mission, dans un premier temps, de préparer la candidature de la ville au titre de première Capitale culturelle suisse puis, dans un second temps, d'assurer la réalisation de la manifestation.

Pour cette première phase du montage du projet La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse (CCS2300), les objectifs suivants ont été posés : affiner la gouvernance, préciser le projet culturel, lancer une communication ciblée, rechercher et obtenir des soutiens financiers en complément des soutiens des autorités communales et cantonales et, pour terminer, déposer la candidature officielle auprès de l'association suisse Capitale culturelle suisse qui délivre le titre.

Le travail fourni tout au long de l'année 2022 a permis d'atteindre ces objectifs. Le calendrier ambitieux que nous nous étions fixé a été respecté en ce qui concerne le travail fourni par l'association. Toutefois, l'engagement formel de soutiens financiers privés comme ceux de la Confédération, malgré les nombreuses démarches activement entreprises, ne sont pas encore acquis. Les demandes de soutien s'avèrent plus complexes que prévues et les retours tardent à nous parvenir. Malgré cet état de fait, le projet de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse est désormais lancé grâce aux subventions publiques accordées, et il se trouve sur d'excellents rails.

Dès sa création, l'association a pu compter sur les forces de travail d'un chef de projet mis à disposition par la Ville de La Chaux-de-Fonds. Elle a pu, par la suite, mandater cette personne avant de salarier une adjointe pour compléter l'équipe. Au cours de l'année écoulée, l'équipe de l'association a travaillé à la définition d'un projet culturel solide pour soutenir sa candidature au titre de première capitale culturelle suisse. Elle a créé, développé et renforcé les liens avec le tissu culturel local, débuté une communication autour du projet, consolidé sa structure de gouvernance, entamé un important travail de recherche de soutiens financiers, développé ses relations avec l'association Capitale culturelle suisse et soutenu un travail de persuasion cherchant à affirmer, au niveau national, la pertinence du projet. Toutes ces actions ont pour objectif l'obtention et la reconnaissance du titre de première Capitale culturelle suisse délivré par l'association Capitale culturelle suisse.



Présentation du projet La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse, Temple-Allemand, 20 juin 2022

Photo Johan Gobet

1. Définition du projet culturel

L'objectif premier de cette phase de montage de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse était la définition d'un projet culturel fort et cohérent. Celui-ci doit donner une place centrale aux actrices et acteurs culturels de la région, tout en faisant reconnaître La Chaux-de-Fonds comme pôle culturel d'importance au niveau national et international.

La définition de ce projet culturel s'est appuyée sur les études déjà réalisées dans le cadre de l'hypothèse de la candidature de la ville au titre de première Capitale culturelle suisse. Elle a ensuite été menée par une Commission de projet créée dans le but d'accompagner la création de l'association. Réunie à plusieurs reprises entre septembre 2021 et février 2022, ladite commission était composée de : Jacques Hainard, ancien directeur des musées d'ethnographie de Neuchâtel et de Genève ; Anouk Hellmann, historienne de l'art indépendante et gestionnaire de projets culturels ; Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse ; Sylvie Pipoz, médiatrice culturelle, collaboratrice de *La Marmite* et déléguée à la valorisation du patrimoine à la Ville de La Chaux-de-Fonds et Mathias Rota, adjoint scientifique à la Haute école de gestion Arc.

Le projet élaboré par cette commission a ensuite été soumis à différents regards afin de lui apporter des éclairages différents et de permettre la prise en compte des besoins et attentes d'un maximum de parties prenantes. Les groupes suivants ont notamment été consultés :

- le comité de pilotage du projet ;
- le comité de l'association ;
- le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds ;
- un groupe de représentant.e.s des institutions culturelles de la ville.

De ces échanges est issu un projet ambitieux, complexe et multiforme. Dans le cadre de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse, la diversité des cultures suisses sera valorisée par des échanges, des rencontres et des coproductions. La participation, le dialogue national et le rayonnement culturel seront les moteurs de la manifestation. Une attention particulière sera portée sur l'inclusion de tous les publics. Portée par un état d'esprit authentique et chaleureux, cette capitale culturelle se veut également ambitieuse. La Chaux-de-Fonds drainera des publics nationaux, voire internationaux qui prendront aussi bien part à des événements d'envergure qu'à des manifestations plus intimistes, que cela soit au cœur des nombreux lieux culturels de la ville ou dans les appartements, friches industrielles ou parcs aménagés pour l'occasion. La programmation créera également des synergies avec les principaux événements culturels nationaux agendés.

Le résultat de ce travail a permis l'élaboration d'une brochure de présentation du projet publiée en français et en allemand, fort utile pour la présentation du projet auprès de différents partenaires culturels, politiques et économiques.

Une fois le concept de la manifestation posé, les aspects financiers ont été évalués et un budget a été élaboré. Il couvre la préparation, l'événement annuel et les phases de bouclage du projet. Le budget total de la manifestation est évalué à 18-20 Mio de francs.

2. Collaborations locales avec le tissu culturel, économique et public

Le montage du projet La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse est déjà une première opportunité d'impliquer les actrices et acteurs culturels et économiques de la ville à différents niveaux et de montrer comment la manifestation peut devenir un important moteur pour toute la région. Plusieurs collaborations ont été initiées dans le courant de l'année.

Collaborations avec le réseau culturel de La Chaux-de-Fonds

Les actrices et acteurs culturels ont été particulièrement mis à contribution pour construire cette première étape de candidature du projet. Durant ces quatorze mois, l'association a tenu à rendre visible la richesse artistique de la région. Plusieurs collaborations ont vu le jour. En voici un aperçu :

- **Réalisation d'une vidéo** : pour lancer sa candidature, l'association a sollicité le musicien Arthur Henry pour la réalisation d'une vidéo capturant les sons créés par les actrices et acteurs culturels de La Chaux-de-Fonds¹. Cette vidéo d'une minute et demie présente artistes, lieux et institutions qui font la magie culturelle de la ville.
- **Création d'illustrations** : pour montrer la diversité du tissu artistique chaux-de-fonnier, une dizaine d'illustratrices et illustrateurs ont été sollicités pour mettre en images leur vision de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse. Ces illustrations ont notamment été intégrées au dossier de présentation et sont également utilisées sur d'autres supports de communication (site internet, cartes de visites, etc.), certaines sont également présentes dans ce rapport.
- **Collaboration avec l'association Maison blanche** : accueil de la conférence de presse du 20 juin.
- **Collaboration avec l'ABC** : accueil de l'événement de présentation au réseau culturel du 20 juin au Temple allemand.
- **Concert de Giulia Dabalà** : le 20 juin 2022, la soirée de présentation du projet au réseau culturel et politique de la ville a été enrichie par un concert de la chanteuse chaux-de-fonnière Giulia Dabalà (récompensée au festival M4Music et lauréate du Prix musiques actuelles 2021 de La Chaux-de-Fonds). Cela a permis de valoriser cette artiste au talent prometteur et de montrer comment CCS2300 peut se mettre au service des artistes de la ville.
- **Implication de communautés africaines** : deux associations africaines ont réalisé le buffet lors de la soirée de présentation du 20 juin.
- **Concert de Louis Jucker** : le 21 octobre 2022, à l'occasion de la visite de Philippe Bischof, directeur de Pro Helvetia, Louis Jucker, auteur-compositeur primé aux Prix suisses de musique 2021, a été invité à se produire lors d'un concert privé dans la nef des Anciens abattoirs.



Giulia Dabalà, Temple-Allemand, 20 juin 2022
Photo **Johan Gobet**



Louis Jucker, Anciens abattoirs, 21 octobre 2022
Photo **CCS2300**

¹ Voir <https://www.youtube.com/watch?v=tK5-xWD5SHw>

Collaborations avec les entreprises et artisans de la ville

Pour cette phase de construction de la candidature, l'association a travaillé exclusivement avec des professionnel.le.s de la région pour ses activités de promotion et de communication. Voici quelques-unes des collaborations entamées dans le courant de l'année :

- [Valo Graphic](#) : développement de la ligne graphique de l'association.
- [Zinzoline](#) : évaluation technique et logistique de la manifestation.
- [L'araignée](#) : création du site internet.
- [Sophie Gagnebin](#) et Seriguidei : sérigraphie d'outils de promotion.
- Stéphane Jaeggi : informatique et bureautique.
- [Imprimerie des Montagnes](#) : impressions des brochures et autres outils de communication.

Mobilisation des services de la Ville et du Canton

La manifestation nécessitera sans aucune doute la collaboration des divers services de la Ville et du Canton. Des liens forts sont déjà tissés avec ces professionnel.le.s afin d'obtenir leurs précieux conseils sur de nombreux aspects et réfléchir conjointement aux enjeux que peut représenter cette manifestation pour la ville et la région.

Ville de La Chaux-de-Fonds :

- Service des affaires culturelles.
- Service Bâtiments et logement.
- Service de la communication.
- Service de l'économie.
- Service de l'intégration et de la cohésion sociale.
- Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement.
 - Aménagement du territoire, aménagements urbains, nature en ville.
 - Patrimoine.

Canton de Neuchâtel :

- Service de la culture.
- Service de l'économie.
- Service de la chancellerie, domaine des relations extérieurs et de la communication.

Partenaire incontournable, Tourisme neuchâtelois a aussi été consulté.

3. Fédérer les parties prenantes

Au cours de ces quatorze premiers mois, le travail de communication s'est articulé autour de deux axes complémentaires. Il s'est agi, premièrement, de fédérer les actrices et acteurs culturels de la région, ainsi que les milieux politiques, les acteurs économiques et, bien plus généralement, les citoyens. Deuxièmement, l'association s'est attelée à donner de la visibilité au projet et à montrer son potentiel à occuper l'espace médiatique.

Renforcer l'adhésion du réseau culturel chaux-de-fonnier

L'adhésion de l'ensemble des actrices et acteurs culturels de la ville est fondamentale pour la réussite de la manifestation, qui se construit en premier lieu à partir des compétences présentes au niveau local avant de s'étendre à des niveaux plus vastes. L'équipe du projet considère comme une priorité de soigner ces liens en maintenant des échanges réguliers avec le réseau et en s'appuyant sur leur expertise pour penser la programmation et la manifestation de manière plus générale. Tout au long de cette dernière année, les actions suivantes ont permis de renforcer les liens :

- Consultation d'actrices et d'acteurs culturels lors de la rédaction du dossier de présentation.

- Présentation du projet à la Commission de la culture et à la Commission des affaires culturelles.
- Présentation du projet le 20 juin, lors d'une soirée sur invitation. Cette rencontre a généré beaucoup d'enthousiasme et d'envie de participer à l'événement.
- Nombreuses rencontres bilatérales avec diverses organisations culturelles, économiques, associatives ou touristiques. L'équipe de CCS2300 est régulièrement sollicitée par divers institutions ou artistes qui souhaitent en savoir plus sur le projet et cherchent à comprendre la manière dont ils pourront en faire partie.
- Cycle d'échanges avec l'ensemble des actrices et acteurs culturels de la ville. Dès octobre 2022, des rencontres plus régulières ont été mises sur pied pour clarifier les attentes des acteurs et actrices culturels et pour aborder des questions fondamentales, comme la programmation, la direction artistique, la gestion des espaces ou le modèle de billetterie.

Il est intéressant de noter que l'équipe de CCS2300 est régulièrement invitée aux événements culturels qui ont lieu à La Chaux-de-Fonds. Cela démontre à quel point le projet La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse fait peu à peu partie intégrante du réseau culturel de la ville, véritable indice de la volonté de ses actrices et acteurs de maintenir des liens réguliers avec ses organisateurs. Alors que le projet n'en est qu'à sa première phase de conception, il suscite déjà des espoirs et des enthousiasmes qui donnent confiance en la suite des opérations.

Créer des alliances avec le milieu politique au niveau communal, cantonal et fédéral

Le soutien des milieux politiques est crucial pour le montage de la manifestation. D'une part pour des questions financières, car le Grand Conseil du Canton de Neuchâtel et le Conseil Général de la Ville de La Chaux-de-Fonds devront voter des budgets conséquents pour permettre la tenue de la manifestation. Cela nécessite une préparation et une explication aussi large que possible en amont. D'autre part, CCS2300 doit pouvoir démontrer comment La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle pourra participer au développement de la ville et de la région, non seulement en ce qui concerne les aspects culturels, mais aussi en termes de tourisme et de développement économique.

Le projet a donc été présenté à différentes occasions, dont :

- Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds ;
- Conseil d'État du Canton de Neuchâtel ;
- Députation neuchâteloise aux Chambres fédérales ;
- Commissions législatives de la Ville de La Chaux-de-Fonds ;
- Groupes et partis politiques de la Commune et du Canton ;
- Personnalités politiques locales, cantonales et nationales.

Présentation aux différentes instances de la Confédération

Un important travail de présentation et de persuasion a été entrepris pour faire connaître le projet au niveau fédéral et obtenir un soutien financier de la Confédération. Ce travail a été réalisé en lien très étroit avec l'association Capitale culturelle suisse. Des contacts ont notamment eu lieu avec Alain Berset, Conseiller fédéral en charge du Département fédéral de l'intérieur (DFI), Carine Bachmann, directrice de l'Office fédéral de la culture (OFC) et Philippe Bischof, directeur de la fondation suisse pour la culture Pro Helvetia.

De plus, lors de sessions parlementaires, le chef de projet accompagné d'un représentant du Canton de Neuchâtel et d'une représentante de l'association Capitale culturelle suisse, a eu l'occasion de rencontrer plusieurs parlementaires pour présenter et défendre le projet en vue d'une prochaine consultation autour du Message culture 2025-2028.

Fin 2022, une prise de position a été rédigée communément avec l'association suisse. Son objectif est d'informer le niveau politique national et d'obtenir des soutiens de la part de députés et

conseiller nationaux, en donnant ainsi plus de poids au modèle de Capitale culturelle suisse dans les échanges avec la Confédération et les demandes de soutien financier.

Nouer des liens en dehors du canton

Grâce à l'association Capitale culturelle suisse, le projet CCS2300 a eu plusieurs opportunités d'être présenté en dehors des frontières cantonales.

En mai 2022, CCS2300 a été présentée lors de la soirée marquant les 20 ans d'Expo.02 à Bienne au cours de laquelle les projets en lices pour la future Exposition nationale ont été présentés. Bien que la manifestation CCS2300 ne soit pas l'équivalent d'une exposition nationale, cela démontre l'intérêt d'un tel projet pour les acteurs culturels et économiques en Suisse et qu'elle ne doit pas être limitée au Canton de Neuchâtel.

En juillet 2022, CCS2300 a été invitée à participer à une séance organisée par le SECO et destinée aux porteurs de projet d'Expositions nationales. Bien qu'elle n'ait pas le même statut, sa participation avait comme objectif d'informer les organisations candidates et de présenter un exemple de projet en cours. A cette occasion, le SECO a exprimé son intérêt à créer des synergies entre La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse et la future exposition nationale.

En juillet 2022, CCS2300 a été invitée, avec d'autres actrices et acteurs culturels de La Chaux-de-Fonds, à participer au Paléo Festival Nyon. Moment de détente fort agréable, cette occasion a permis à la présidence de rencontrer Alain Berset, Conseiller fédéral en charge du Département fédéral de l'intérieur (DFI). La soirée a également permis d'échanger et renforcer les liens avec les membres du jury de l'association Capitale culturelle suisse et divers partenaires issus du monde de l'événementiel.

En outre, dans le cadre des réunions avec le jury qui décernera la titre de Capitale culturelle suisse, des rencontres ont eu lieu avec des représentant.e.s des milieux culturels au niveau national. A cette occasion, certains membres ont pu exprimer l'intérêt d'un tel projet non seulement pour La Chaux-de-Fonds mais aussi pour de nombreuses régions suisses.

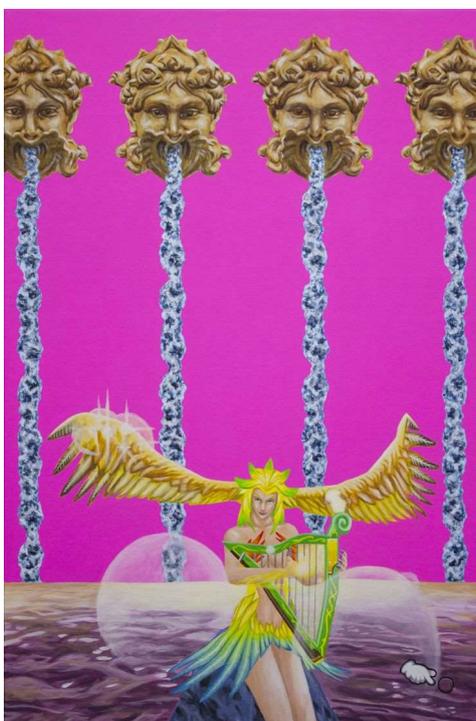


Illustration Yannick Lambelet

4. Sollicitations de sponsors et de partenaires

Sponsors privés

Au cours de l'année 2022, CCS2300 a commencé sa recherche de soutiens financiers auprès de partenaires privés, notamment auprès de grandes entreprises de la région ou présentes au niveau national. Certains domaines sont privilégiés : milieu bancaire, grande distribution, assurance, horlogerie. Pour cette recherche de partenaires financiers, CCS2300 peut s'appuyer sur les contacts du Canton et de la Ville, ainsi que sur le réseau de l'association Capitale culturelle suisse.

Bien qu'il y ait déjà eu des retours positifs et des engagements fermes, il reste un important travail de recherche de fonds pour assurer des financements solides.

Lorsque les sponsors principaux auront été trouvés, CCS2300 sollicitera des entreprises et PME de la région afin de les inclure dans le projet à différents niveaux.

Les contre-parties seront établies à futur entre responsables concerné.e.s. Une visibilité correspondant aux montants engagés sera offerte et différentes prestations individualisées.

Loterie Romande

Après consultation de la commission neuchâteloise de répartition du bénéfice de la Loterie Romande, une demande a été déposée pour solliciter un soutien financier substantiel auprès du FAC-LoRo. Ce fonds étant spécialement prévu pour la réalisation d'évènement sportifs ou culturels d'ampleur nationale, il semble particulièrement convenir pour le soutien de Capitale culturelle. L'avantage d'une telle demande permet de laisser intact les montants dont dispose l'organe neuchâtelois de répartition, évitant ainsi de prêter les acteurs locaux dans leurs demandes.

Une seconde demande, basée cette fois-ci sur une programmation précise, et non sur le déroulement général de la manifestation, sera déposée ultérieurement par l'association auprès de la CPOR, organe intercantonal romand de répartition des bénéfices de la Loterie Romande.

Arcinfo/Impactmedia

Des discussions ont eu lieu avec l'équipe de direction du média régional Arcinfo, qui marque un fort intérêt pour une collaboration à plusieurs niveaux - rédactionnels et publicitaires - autour de l'évènement. Capitale culturelle et le média Arcinfo possèdent des intérêts communs de promotion et de mise en valeur de la région. Vu l'état actuel du projet, qui n'est pas encore en phase de communication intense, la suite à donner à ces premiers échanges est restée très ouverte.

RTS et SSR

Au niveau national, des contacts ont été pris pour créer un partenariat avec la RTS et la SSR. La direction de la RTS a fait part d'un intérêt marqué pour la proposition de partenariat, qui s'étendrait non seulement à la diffusion de l'information et la communication, mais aussi à la production d'évènements culturels. La proposition a été remontée au niveau de la SSR, qui est également en contact avec l'association suisse. La SSR est en train d'évaluer la possibilité de faire des éditions régulières de « Capitale culturelle suisse », un projet stratégique pour le groupe, ce qui garantirait une couverture médiatique nationale.

Les premières rencontres ayant eues lieu à la fin de l'année, aucune décision ferme n'a encore été prise.

5. Donner de la visibilité au projet

Visibilité médias

Dès l'automne 2021, les médias ont commencé à s'intéresser plus activement au projet La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse suite à la diffusion d'un premier communiqué de presse publié conjointement par le Canton et la Ville. Ce dernier avait pour but d'informer le public d'une volonté commune sur la construction de ce projet. Depuis, plusieurs articles dans des médias régionaux et nationaux ont parlé de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse.

En juin 2022, l'association CCS2300 a décidé de franchir une nouvelle étape en organisant une première conférence de presse destinée aux médias nationaux. Les médias cantonaux, romands et alémaniques ont été dépêchés pour couvrir le sujet, résultant en la publication de plusieurs articles dans les différentes régions suisses. La revue de presse est présentée sur le site de l'association www.ccs2300.ch/les-medias/.



*Conférence de presse de présentation du projet, Maison blanche, 20 juin 2022
De g. à d. : Olivier Schinz, chef de projet, Alain Ribaux, Conseiller d'État du Canton de Neuchâtel,
Anouk Hellmann, présidente de l'association, Théo Bregnard, Conseiller communal de la Ville
de La Chaux-de-Fonds.*

Photo Johan Gobet

Création de supports de communication

Au cours de cette année, l'association a souhaité créer son identité visuelle afin de faciliter la visibilité du projet. Il est important de préciser que cette identité graphique concerne l'association uniquement. La manifestation elle-même possédera sa propre identité visuelle qui sera choisie par voie de concours.

Parallèlement à l'identité visuelle, les outils de communication suivants ont été développés pour soutenir les démarches de promotion de l'association :

- Brochure de présentation du projet (disponible sur le site www.ccs2300.ch/le-projet).
- Vidéo de présentation du projet (disponible sur le site www.ccs2300.ch/le-projet).
- Site internet de l'association: www.ccs2300.ch.
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram et LinkedIn.
- Cartes de visite des principaux membres et salariés de l'association.
- Divers goodies : tote bags, pots de miel.

De plus, un kit de bienvenue a été constitué. Il est composé d'informations sur la ville, de brochures et de livres présentant des aspects particuliers de La Chaux-de-Fonds. Il est remis à divers contacts et partenaires externes.



Captures d'écran du clip de promotion de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse réalisé par Arthur Henry.

6. Gouvernance de l'association et équipe

Gouvernance actuelle

Dans la suite de la création de l'association en septembre 2021, le projet a été guidé par diverses entités distinctes.

Le Comité de pilotage s'est retrouvé à dix reprises durant cette période pour aborder les aspects stratégiques du développement du projet, et en particulier les recherches de soutiens financiers. Présidé par le Conseiller communal Théo Bregnard, il est en outre composé du Conseiller d'État Alain Ribaux, du Conseiller communal Théo Huguenin-Elie, de la cheffe du Service cantonal de la culture Marie-Thérèse Bonadonna, du délégué culturel de la Ville de La Chaux-de-Fonds Marc Josserand, de la présidente de l'association CCS2300 Anouk Hellmann, du chef de projet Olivier Schinz et de son adjointe Anna Golisciano.

Le Comité de l'association s'est mis au travail tout de suite pour donner une ligne stratégique au projet et consolider l'équipe opérationnelle. Il s'est retrouvé lors de sept séances pour aborder les aspects stratégiques du développement du projet. Pour cette phase de candidature, le comité est composé aujourd'hui de cinq membres, dont un représentant de la Ville et un du Canton. La présidence est assurée par Anouk Hellmann. Les autres membres du comité sont Martial Debély, Pauline Vrolixs, Marie-Thérèse Bonadonna (pour le Canton) et Marc Josserand (pour la Ville).

Finalement, une commission de coordination a été mise sur pied pour un suivi plus opérationnel des activités de l'association.

Modèle de gouvernance pour La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse

Au cours de cette année, les bases de la structure qui mènera la manifestation ont été posées et un système de gouvernance solide permettant une bonne gestion de la manifestation entrera en vigueur lors de la décision ferme de lancer la manifestation. Il a été dessiné comme suit :

L'**assemblée générale** de l'association formera l'organe suprême de cette nouvelle gouvernance. Son rôle sera, entre autres, de ratifier les budgets et de valider les comptes. Une nouvelle présidence sera élue. Le choix devra se porter sur une personnalité ayant d'excellentes connexions au niveau national, voire international, permettant de faire rayonner la manifestation auprès des acteurs culturels les plus importants. Des contacts sont en cours avec de potentiels.e.s candidat.e.s. Un nouveau comité sera formé sur conseil de la nouvelle présidence.

Des actrices et acteurs clés des milieux culturel, économique, politique et social seront invité.e.s à devenir membres de l'association avec la mission de promouvoir le projet au sein de leurs réseaux et de faciliter les contacts avec de potentiels partenaires.

L'assemblée générale nommera un **Comité directeur** en charge de la vision stratégique de la manifestation, des recherches de fonds et de la désignation des membres de la Direction générale.

La gestion opérationnelle sera assurée par la **Direction générale**, responsable de toute l'organisation concrète de la manifestation. Cet organe opérationnel sera renforcé par une direction artistique, des responsables techniques et de la communication. Au total, une douzaine de personnes seront engagées par l'association.

Hors système de gouvernance, mais éléments clés de la manifestation, des **jurys** seront constitués pour sélectionner les projets culturels qui figureront au programme de la manifestation.

Équipe opérationnelle

L'association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse a pu compter sur les forces de travail de M. Olivier Schinz, chef de projet. Ce dernier a été mandaté par la Ville de La Chaux-de-Fonds en juillet 2021. Dès le 1er janvier 2022, l'association a entièrement repris son mandat, qui a été transformé au 1er janvier 2023 en un contrat de salarié (CDD max).

Dans un second temps, Mme Anna Golisciano a été nommée en tant qu'adjointe salariée au 21 février 2022 (sous forme de CDI puis de CDD max au 1er décembre 2022).

Guidés et accompagnés par le comité de l'association, ils ont tous deux réalisé l'ensemble des travaux du projet décrit dans ce rapport d'activité.

7. Candidature auprès de CCS

Au printemps 2022, une première rencontre avec le jury de Capitale culturelle suisse a permis de récolter les premières impressions des juré.e.s. Les retours ont été très positifs et enthousiastes en ce qui concerne le ton et les valeurs du projet. Le jury a été particulièrement sensible au rôle que devra jouer le réseau culturel local, qui sera au cœur du projet, tout en invitant les cultures suisses à se joindre à la fête.

Une seconde séance a eu lieu le 18 novembre 2022. Au cours de celle-ci, l'association a présenté le projet culturel, précisé les questions d'infrastructures et donné les éléments principaux de gouvernance et de budget.

8. Comptes 2021-2022

Les comptes 2021-2022 de l'association, réalisés par la fiduciaire Leitenberg, à La Chaux-de-Fonds, sont présentés en annexe.

Les activités liées à cette phase de candidature menées pendant cette période ont été financées intégralement par les pouvoirs publics : le Canton, via les APS et les projets de transformation, la Ville de La Chaux-de-Fonds, et la Confédération, via les projets de transformation.

Les comptes 2021-2022 présentent des charges totales de 237'877.25 CHF. Outre les ressources humaines (salaires et mandats, 60% des charges) et les frais de fonctionnement (12%), un poste de charge important était celui de la communication et des relations publiques (27%). Les produits, quant à eux, sont de 310'800.00 CHF. Le reliquat de cet exercice sera entièrement réinjecté dans l'exercice 2023.

Conclusion

Cette phase de candidature du projet La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse a permis de donner un élan indéniablement positif pour toute la culture des Montagnes neuchâteloises, et bien au-delà. Si l'on en juge les retours médiatiques et, plus subjectivement, l'intérêt que suscite le projet qui est en train d'être mis en place dans les cercles artistiques, culturels, politiques et économiques, l'espoir d'une année Capitale culturelle suisse mémorable à La Chaux-de-Fonds est autorisé. Que les personnes et institutions qui ont participé — et qui participeront — au soutien du lancement de ce projet en soient ici grandement remerciées.